

RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont

Date de la réunion : Mardi 14 septembre 2021

Belfort le : 17 novembre 2021

Lieu : Centre culturel et social Oïkos des Barres-et-du-Mont

Réf : DGADUST/DPVH/SB/2021-790

PARTICIPANTS :

- Damien MESLOT, Maire
 - Florence BESANCENOT, Vice-Présidente du Grand Belfort en charge des grands équipements et Adjointe au maire en charge de l'attractivité commerciale
 - Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains
 - Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
 - Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale
 - Charlène AUTHIER, Conseillère municipale et Présidente du conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont
-

DIFFUSION :

Rédactrice : Saskya BIO-TCHANÉ

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat

S/C de Monsieur Frédéric BRUN, Directeur Général Adjoint des Services

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services

S/C de Madame Lucie IENCO, Directrice de la Communication

S/C de Monsieur Ludvic FROSSARD, Directeur de cabinet

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction par Monsieur Damien MESLOT, Maire
2. Présentation du bureau du conseil de quartier par Madame Charlène AUTHIER, Présidente du conseil de quartier
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).

- 3. Présentation du Centre culturel et social Oïkos des Barres-et-du-Mont et de sa directrice par Madame Charlène AUTHIER, Présidente du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 4. Présentation du traitement paysager de l'entrée Sud de Belfort par Monsieur Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 5. Présentation des travaux et de l'ouverture de la piscine du Parc par Madame Florence BESANCENOT, Vice-Présidente du Grand Belfort en charge des grands équipements**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 6. Présentation de l'aménagement de la piste cyclable du pont Jean-Legay par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 7. Présentation de la rénovation de la toiture de la Cathédrale Saint-Christophe par Monsieur Damien MESLOT, Maire**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 8. Présentation des résultats du budget participatif par Madame Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 9. Présentation de la restructuration des espaces sablés des rues de la Fraternité et Édouard-Herriot par Monsieur Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 10. Présentation de la requalification de l'avenue du Maréchal-Juin par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).
- 11. Présentation de la réfection des quais de bus des rues Alexandre-Ribot et du Château d'Eau par Monsieur Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).

12. Présentation des conteneurs enterrés des rues du Four à Chaux et Édouard-Herriot par Monsieur Yves VOLA, Adjoint au maire en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains

(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).

13. Présentation du suivi des questions par Madame Charlène AUTHIER, Présidente du conseil de quartier

(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Les-Barres/Le-Mont).

14. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés

Travaux et ouverture de la piscine du Parc

Question	Réponse
Quel est le taux de fréquentation de la piscine du Parc ?	23 000 personnes ont fréquenté la piscine du Parc. Habituellement, ces équipements accueillent environ 140 000 personnes par an ; toutefois, les conditions sanitaires et météorologiques expliquent cette plus faible fréquentation.

Aménagement de la piste cyclable du pont Jean-Legay

Question	Réponse
Une étude a-t-elle été menée pour estimer le nombre de cyclistes susceptibles d'emprunter la piste Jean-Legay ?	Non, mais il existait un réel besoin exprimé par les cyclistes de pouvoir traverser la ville en vélo.
Une passerelle située derrière Bougenel permettait déjà le passage des cyclistes et des piétons. Il ne semblait donc pas nécessaire de réduire le nombre de voies dédiées aux automobilistes sur le pont Jean-Legay pour créer une nouvelle piste cyclable.	La sécurisation de tous les modes de transport est une des priorités de la Ville de Belfort. De plus, ce nouvel aménagement n'a créé ni embouteillages ni accidents.
La zone dédiée à la circulation des piétons au bas de la Maison du Peuple est trop étroite.	Les piétons peuvent circuler au niveau du parking de la Maison du peuple. Les nouveaux aménagements ont été réalisés afin de conjuguer les différents modes de transports, sans en désavantager certains.
Les bordures de séparation risquent d'être recouvertes par la neige en hiver.	Les bordures installées ont une hauteur de 30 cm : elles seront donc visibles, même en cas de neige.

Requalification de l'avenue du Maréchal-Juin

Questions	Réponses
Comment sera aménagée la piste cyclable dans l'avenue de la Ferme ?	La largeur des voies de circulation seront rétrécies afin de créer une piste cyclable.
Pourquoi ne pas avoir aménagé les pistes cyclables côte à côte, du côté pavillonnaire, afin de réduire les vibrations et éloigner le trafic routier des logements ?	Il s'agissait de l'option préférée par les cyclistes.

Conteneurs enterrés des rues du Four à Chaux et Édouard-Herriot

Questions	Réponses
Les conteneurs enterrés de la rue Édouard-Herriot sont sales.	Les cuves sont nettoyées régulièrement par les équipes.
Le remplissage des cuves est-il contrôlé ?	Il existe des fréquences de passages déterminées en fonction des sites. Toutefois, si un conteneur est rempli, les habitants peuvent effectuer un signalement à AllôVoirie, pour une prise en charge rapide.
Serait-il possible d'installer des conteneurs enterrés dans l'avenue de la Ferme ?	Il est possible de l'envisager avec les bailleurs sociaux.

15. Questions posées par les habitants

Mobilité, espaces publics	Serait-il possible de réinstaller des chicanes sur la passerelle dans la rue du Fort Hatry ?	Il faut consulter les services techniques.
	Qu'en est-il de l'aménagement du sentier entre la rue Léon-Bourgeois et l'avenue de la Ferme ?	Ce site fera l'objet d'un aménagement futur.
	Une partie de l'avenue de la Ferme ne dispose plus de trottoirs.	Une demande sera faite aux services techniques.
	Le parking sous la Vierge est sale et pourrait faire l'objet d'un chantier éducatif.	Cette remarque a bien été prise en compte.
	Afin d'ouvrir le centre culturel et social sur le quartier, il est proposé d'abattre le mur d'entrée à côté des boîtes aux lettres.	Monsieur HERZOG en discutera avec Madame IVOL afin d'envisager cette possibilité.
	A l'angle de la rue Engel-Gros et de l'avenue du Château d'Eau, un bus de transport scolaire stationne régulièrement sur le parking pour vélo et masque la visibilité.	La police municipale interviendra et réalisera des contrôles dans la zone.
	Demande de réfection du	Une demande en ce sens sera

	marquage au sol et demande de création d'un rond-point aux intersections de l'avenue du Château d'Eau, et des rues Adrien-Guidon et Paul-Giroud.	faite aux services techniques.
	Demande de réfection du marquage des places de parking et des flèches au sol à l'extrémité de la rue Paul-Giroud.	Une demande en ce sens sera faite aux services techniques.
	Au niveau de la maison médicale, les automobilistes circulent sur la piste cyclable. Serait-il possible d'installer des quilles ?	Une demande sera faite aux services techniques.
	Serait-il possible de créer des places de stationnement dans la rue du Four à Chaux ?	Monsieur le Maire n'y est pas favorable.
Environnement	Des pigeons salissent le balcon du Centre social et culturel. Serait-il possible que la mairie intervienne ?	Une demande sera faite aux services techniques.
Cadre de vie	Avenue de la Ferme : le parking du CROUS n'est pas suffisamment nettoyé.	Il faut solliciter le CROUS afin qu'ils entretiennent ce parking.
Police municipale	Les véhicules circulent à vive allure dans le boulevard Anatole-France vers 07h30 et 21 h.	Les contrôles seront renforcés sur cette voie.
Divers	Quand les lignes téléphoniques seront-elles enfouies ?	Un courrier sera adressé à la Direction régionale d'Orange afin d'obtenir ces informations.
	Mécontentements liés à l'augmentation de la taxe foncière.	Pour la Ville de Belfort, le manque à gagner lié à la suppression de la taxe d'habitation s'élève à 10 millions d'euros et a nécessité une augmentation de 9 % de la taxe foncière.
Sport	Demande d'information sur le projet de parking du stade des 3 Chênes.	Il n'y a pas de projet de création de parking sur le stade des 3 Chênes, mais des réflexions sont en cours sur le devenir du stade.

- ✓ 40 personnes étaient présentes ;
- ✓ 26 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 5 questions posées par écrit.